

# Les élections législatives à Grisy-les-Plâtres : résultats du 1er tour.



**Les prochaines élections législatives auront lieu le dimanche 07 juillet 2024. Le bureau de vote de Grisy -les- Plâtres sera pour les électeurs, ouvert à 08h00 et fermé à 20h00**  
Ces élections au suffrage universel direct permettent aux électeurs d'élire les 577 députés à l'Assemblée nationale, pour un mandat de 5 ans renouvelable.

Les votes des électeurs

**INSCRITS : 537**

**VOTANTS : 406**

**SUFFRAGES EXPRIMÉS : 396**

**VOTES BLANCS : 5**

**VOTES NULS : 5**

Résultats des candidats de la 1ère circonscription à Grisy-les-Plâtres

- **Mme Laure DE GARILS** : Reconquête -4-
- **M. Maximilien JULES-ARTHUR** : Union de la gauche -50-
- **M. Lionel LESSAINT** : Droite souverainiste -7-
- **Mme Ethel SOUSSI** : Extrême gauche -0-
- **M. Michel RICHARD** : Les Républicains -24-
- **Mme Anne SICARD** : Rassemblement National -151-
- **Mme Barbara GÉHAN** : Extrême gauche -6-
- **Mme Émilie CHANDLER** : Ensemble (Majorité présidentielle) -154-
- **M. Sami LAH** : Divers -0-

Résultats nationaux sur : <https://www.resultats-elections.interieur.gouv.fr/legislatives2024/>

Infos pratiques

- Le scrutin législatif est un scrutin majoritaire à deux tours qui permet d'élire les députés à l'Assemblée nationale.
- Pour être élu dès le premier tour, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés ainsi qu'un nombre égal au quart du nombre des électeurs inscrits.

- Pour être élu au second tour, il doit obtenir une majorité relative.
- Le scrutin législatif a lieu par circonscription législative. Chaque circonscription correspond à un siège.

**Le mandat législatif est de 5 ans renouvelable , sauf en cas de dissolution de l'Assemblée nationale.**